



# Ville de LORRAINE

Allocution de monsieur Jean Comtois,  
maire de la Ville de Lorraine

Présentation des prévisions budgétaires  
de l'exercice financier du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018

Déposées et adoptées  
le 12 décembre 2017

Chères Lorraines,  
Chers Lorrains,

Tout d'abord, je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance d'avoir l'opportunité de vous représenter à titre de maire de Lorraine. Les prévisions budgétaires qui vous sont présentées ce soir témoignent du travail colossal qui a été réalisé en quelques semaines seulement par les directeurs des Services municipaux ainsi que par les membres de la Commission des finances. Je salue d'ailleurs leur grande ouverture, leur collaboration ainsi que leur disponibilité pour avoir réalisé dans les délais cet exercice qui trace les bases d'une année qui s'annonce stimulante et représentative des quatre années à venir.

La vision de votre conseil municipal, d'insuffler des changements porteurs pour les Lorrains, a guidé notre planification. C'est ainsi qu'en tenant compte de nos engagements, des différentes politiques et de leurs plans d'action, nous sommes à même de vous proposer des projets qui respectent nos particularités fiscales et qui contribueront à retrouver ce sentiment d'appartenance si cher aux Lorraines et aux Lorrains.

### **Bilan de l'année qui s'achève**

L'année 2017 a été marquée par la tenue d'une élection générale ainsi que par la réalisation d'un grand nombre de travaux d'infrastructure majeurs. Le pavage du chemin de la Bure, des rues Pange, de Climont et de Loison, de l'avenue de Mey, de la place de Loison et d'une partie du chemin d'Aigremont est en voie d'être complété. La réfection du réseau d'aqueduc et des rues sur les avenues de Montsec, de Sion et de Hautmont de même que sur une partie du chemin de Saverne a été réalisée.

Les aires d'amortissement des parcs ont été mises à niveau pour assurer une meilleure sécurité des enfants, et les aires de jeux des parcs des Saules, des Érables et de Nogent ont été revitalisées. Un parc riverain a été aménagé en bordure de la rivière des Mille Îles où un quai facilite maintenant l'accès au cours d'eau. Un sentier balisé, agrémenté de six panneaux d'interprétation, a été aménagé sur un terrain qui appartient à la Ville dans la forêt du Grand Coteau.

Le procès du dossier du talus antibruit a eu lieu cet automne après de longues années d'attente. Bien que nous soyons toujours dans l'expectative d'un jugement, nous pouvons désormais envisager la suite des choses.

En résumé, tous ces grands projets, de même que ceux qui touchent la sécurité publique, l'environnement et le développement durable, ont largement façonné notre territoire au cours de la dernière année. Dès à présent, nous nous attardons à redorer l'image de notre ville afin d'accroître ce sentiment de fierté qui nous habitait jadis.

### **Enjeux et défis pour l'année 2018**

Notre administration s'engage à maintenir l'excellence des services rendus à la population et à répondre à leurs besoins, tout en respectant scrupuleusement notre cadre financier, nos engagements, ainsi que nos politiques et leurs plans d'action. Nous assumerons l'impact des hausses de tarifs des ententes intermunicipales et nous maintiendrons notre engagement de geler les taxes foncières.

### **Taxation 2018**

Tel qu'annoncé, il y aura un gel complet des taux de taxation pour l'année 2018. Le taux combiné sera maintenu à 0,8021 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Le taux de la taxe de base sur les immeubles non résidentiels demeure également inchangé à 2,495 \$ du 100 \$ d'évaluation, de même que le taux de la taxe sur les terrains vacants desservis, qui est gelé à 1,4521 \$ du 100 \$.

### **Tarifification des services**

La tarification des services demeure identique pour 2018. Il est à noter cependant que la tarification de l'eau potable sera arrimée en 2019 à celle de la Ville de Rosemère.

### **Prévisions budgétaires**

Les prévisions budgétaires de l'exercice financier s'échelonnant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 se chiffrent à 15 807 996 \$. La hausse est limitée à 112 883 \$ par rapport au budget de 2017, soit une variation de 0,7 %.

### **Ententes intermunicipales et quotes-parts**

La plus importante augmentation des dépenses municipales provient des ententes intermunicipales et des quotes-parts, notamment celles provenant de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, de la MRC de Thérèse-De Blainville et du transport en commun. La variation totale des dépenses pour 2018 est de 299 223 \$ soit 6,1 %.

### **État de la dette**

Au 31 décembre 2017, la dette non consolidée excluant les subventions gouvernementales de 2 965 937 \$, la dette pour l'achat des terrains situés dans la forêt du Grand Coteau de 2 291 600 \$ et la dette des riverains de 2 281 046 \$ totaliseront 15 928 917 \$.

### **Projets prévus pour l'année 2018**

L'année 2018 sera notamment marquée par la mise en place de projets rassembleurs qui sont :

- » Poursuivre le travail amorcé dans le cadre du projet de résidence pour aînés ;
- » Mettre en place un comité de travail pour élaborer le projet de mini complexe sportif ;
- » Accroître le sentiment de fierté des Lorrains en travaillant dès maintenant sur différents projets d'embellissement du territoire.

### **Alléger le fardeau fiscal des contribuables :**

- Étaler le paiement du compte de taxes en quatre versements ;
- Geler les taxes foncières ;
- Solliciter les instances gouvernementales pour obtenir les subventions auxquelles nous avons droit.

### **Renforcer le sentiment de sécurité des citoyens :**

- Concevoir un guide de prévention des incendies destiné aux aînés et aux gens à mobilité réduite ;
- Poursuivre les efforts de sensibilisation en matière de sécurité routière, notamment aux abords des écoles ;
- Développer le projet de police de quartier.

#### Sécuriser les déplacements sur le territoire :

- Améliorer l'éclairage dans les stationnements municipaux ;
- Remplacer les plaques odonymiques afin que les panneaux de noms de rues soient réfléchissants ;
- Réparer et paver des sentiers de parcs.

#### Investir dans nos infrastructures :

- Mettre à niveau la station de pompage sur Sion ;
- Boucler le réseau d'aqueduc Morhange/Orléans ainsi que celui de l'avenue de Belfort ;
- Terminer les infrastructures pour développer le projet résidentiel de Liverdun ;
- Mettre en place un programme de reprofilage des fossés.

#### Moderniser nos équipements :

- Remplacer le plancher de la salle de réception et le système de sonorisation du Centre culturel ;
- Revitaliser la bibliothèque municipale.

#### Améliorer nos parcs et espaces verts :

- Poursuivre le programme des parcs et terrains de jeux ;
- Remplacer des fontaines d'eau dans les parcs ;
- Resurfer les terrains de tennis du parc Lorraine ;
- Poursuivre les aménagements dans la forêt du Grand Coteau et développer une offre d'animation.

#### Embellir nos aménagements et lieux publics :

- Repenser nos aménagements horticoles ;
- Poursuivre le programme de renouvellement des places et placettes ;
- Créer des espaces de détente dans nos parcs et espaces verts par l'ajout de mobilier urbain.

#### Préserver notre environnement :

- Protéger nos boisés, mettre en valeur notre territoire et promouvoir les bonnes pratiques environnementales ;
- Adhérer au Circuit électrique provincial ;
- Poursuivre la réalisation du plan de lutte contre l'agrile du frêne ;
- Procéder à des travaux de stabilisation des ravins dans les secteurs de Charny, de Valmont et de la place de Ronchamp.

#### Bonifier nos programmes de subvention :

- Offrir un service gratuit de collecte de retailles de cèdres ;
- Octroyer des subventions pour l'achat de tondeuses électriques, à piles ou manuelles, ainsi que de lames déchiqueteuses pour réduire le bruit, et encourager l'herbicyclage et le feuillicyclage ;
- Reconduire les subventions existantes (composteurs domestiques, récupérateurs d'eau de pluie, antennes et couches lavables).

#### Être à l'écoute des besoins de notre population :

- Consulter et informer la population sur divers sujets pour agir conformément à ses besoins et à ses attentes ;
- Accroître l'offre de services numériques pour mieux s'adapter aux horaires et aux besoins de la population ;
- Mettre en place de nouveaux outils pour assurer une communication bidirectionnelle entre les citoyens et la Ville.

### **Programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020**

Au cours de la prochaine année, le conseil municipal prévoit investir 1 955 000 \$ en matière de développement durable, plus spécifiquement pour la gestion des parcs et espaces verts, l'entretien des bâtiments ainsi que l'acquisition et le renouvellement d'équipements. Ces investissements se poursuivront en 2019 pour une somme de 2 555 000 \$, puis de 4 655 000 \$ en 2020.

### **Faits saillants du budget 2018**

Le gel de la taxe foncière et de la tarification des services sera maintenu en 2018. Notre équipe mettra en œuvre les ressources pour réaliser les grands projets de mini complexe sportif et de résidence pour aînés afin de répondre aux besoins et aux attentes de la population, tout en redorant l'image de notre ville.

### **Remerciements**

En terminant, j'aimerais souligner la précieuse collaboration, la rigueur et le grand professionnalisme de la directrice du Service des finances, M<sup>me</sup> Manon Tremblay, et du directeur général, M. Christian Schryburt. J'offre de sincères remerciements aux employés municipaux pour le travail réalisé lors de la préparation budgétaire 2018 ainsi qu'aux élus qui siègent à la commission des finances, M<sup>me</sup> Martine Guilbault, présidente, et M. Patrick Archambault, vice-président. Merci à mes collègues du conseil municipal ainsi qu'à vous, chers citoyens, pour votre confiance.

En cette période des Fêtes, les membres du Conseil se joignent à moi pour vous offrir, ainsi qu'à vos proches, leurs vœux les plus sincères de santé, d'amour et de bonheur.

Votre maire,  
Jean Comtois